

**Feu vert pour le gazoduc «Galsi»****Saïd KACEM** - Jeudi 15 Novembre 2007 - Page : 2

*Ce gazoduc long de 1,470km, prend son départ du champ gazier géant de Hassi R'mel, traverse l'île de Sardaigne pour aboutir en Toscane.*

Des relations algéro-italiennes à pleins gaz. La signature, hier à Alghero en Sardaigne de l'accord intergouvernemental Galsi, ne fait que raffermir encore davantage les relations bilatérales entre les deux pays. L'Italie qui fut l'un des rares pays à rester fidèle à l'Algérie, à l'époque où d'autres pays pliaient bagage, vient de confirmer ses bonnes intentions. Celles de sceller un partenariat de choix avec l'Algérie, conformément à l'Accord d'amitié et de bon voisinage signé entre les deux pays en 2003. Le président de la République, M.Abdelaziz Bouteflika, et le Président du conseil des ministres italien, M.Romano Prodi, qui ont coprésidé, hier à Alghero, en Sardaigne (Italie), la réunion algéro-italienne de haut niveau, ont assisté à la signature de l'accord intergouvernemental Galsi. Cet accord prévoit la commercialisation en Sardaigne du gaz algérien acheminé via le gazoduc Galsi devant relier l'Algérie à l'Italie. La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la Sardaigne, ont signé, lundi dernier, un accord définissant les principes de base de leur coopération sur le marché du gaz en Sardaigne. L'accord prévoit la constitution d'une société conjointe chargée du développement de ce marché et de la commercialisation en Sardaigne du gaz naturel algérien qui sera acheminé par le gazoduc Galsi. Il représente «*une étape importante dans le développement du projet de gazoduc Galsi*», avait estimé Sonatrach lors de la signature de l'accord. L'accord intergouvernemental algéro-italien relatif à ce gazoduc avait été signé, hier à Rome, par le ministre de l'Energie et des Mines, M.Chakib Khelil, et le ministre italien du Développement économique, M.Pier Luigi Barsani.

Le gazoduc Galsi, long de 1,470km, prend son départ du champ gazier géant de Hassi R'mel, traverse l'île de Sardaigne pour aboutir en Toscane au centre de l'Italie. Il doit acheminer le transport de quelque 8 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an vers la péninsule à partir de 2009. La société Galsi, chargée des réalisations, est détenue à hauteur de 36% par Sonatrach, les groupes Edison 18%, Enel et Winterchall (avec 13,5% chacune), Hera Trading (9%) et un groupement de deux sociétés "Sfirs" de la région de Sardaigne avec une part de 10%. La coopération énergétique ne se limitera pas au seul secteur énergétique. La coopération ne se limitera pas au seul secteur de l'énergie. Dans une déclaration commune rendue publique, hier, les deux délégations ont plaidé pour une coopération «*renforcée et multiforme*» dans tous les domaines. Il est aussi question de la mise en oeuvre de programmes de formation et d'échange d'informations scientifiques sur le thème de la protection des grandes infrastructures contre les risques sismiques, ainsi que l'éventualité d'une collaboration en matière d'exploitation des grands axes autoroutiers.

En matière de petite et moyenne entreprise, il est prévu la réalisation des actions arrêtées dans le mémorandum de 2006. Une réunion est ainsi prévue au cours du premier trimestre 2008 en Italie. Même au chapitre énergétique, il ne sera pas seulement limité à l'exploration et à la distribution, mais au développement des énergies renouvelables. Enfin s'agissant du dossier sécuritaire, les deux parties ont examiné l'état actuel de leur coopération en matière de sécurité et elles sont convenues de la renforcer, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.